



OFFRE D'EMPLOI

Journalier – Temps plein

Affichage interne et externe

ORGANISME : Municipalité de Duhamel
DÉPARTEMENT : Travaux publics
SUPERVISEUR : Directeur des travaux publics

Principales fonctions :

Sous la coordination du chef de groupe

- ✓ Effectuer la collecte des matières organiques des établissements ;
- ✓ Procéder à l'entretien et à la réparation des chemins, des fossés, des trottoirs, des ponts et toutes voies publiques, de même que des bâtiments, des terrains, parcs et espaces verts, des quais, stationnements et autre lieu public de la Municipalité ;
- ✓ Utiliser les divers équipements légers et portatifs pour exécuter les travaux planifiés par le service : entretien des infrastructures municipales, nettoyage des voies de circulation, travaux reliés à l'aqueduc, etc ;
- ✓ Voir à l'entretien régulier et à la réparation des outils et équipements sous sa responsabilité
- ✓ Voir au respect des normes et règlements, notamment ceux régissant la santé et la sécurité des travailleurs ;
- ✓ Exécuter toutes autres fonctions pouvant être jugées connexes par le supérieur immédiat.

Exigences requises :

- ✓ Diplôme d'études secondaires;
- ✓ Permis de conduire, classe 5.

Compétences requises :

- ✓ Bonne capacité physique pour l'exécution de la fonction occupée ;
- ✓ Capacité de s'adapter rapidement aux changements;
- ✓ Connaissance des normes de la santé et sécurité au travail ;
- ✓ Sens de l'organisation et de débrouillardise, ponctualité, fiabilité, autonomie, polyvalence et aptitudes à travailler en équipe.

Conditions générales :

- ✓ 40 heures/semaine;
- ✓ Salaire selon la convention collective en vigueur.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur.
Taux horaire : entre 21.17\$ et 24.61\$ de la classe 3.

Vous devez transmettre votre candidature avant le 21 février 2025 à 12 h, à l'adresse suivante :

Liette Quenneville, directrice générale
Municipalité de Duhamel
1890, rue Principale
Duhamel, Qc J0V 1G0

Par courriel : dg@municipalite.duhamel.qc.ca